

Refusons la mise en place d'un lycée encore plus inégalitaire !

La mise en place de la réforme confirme les craintes de la CGT Educ'Action :

- ◆ De nombreux enseignements de spécialité sont concentrés à proximité de Paris (notamment les spécialités et options artistiques et les langues anciennes ou vivantes).
- ◆ Les classes et les groupes de spécialité sont surchargés.
- ◆ La mise en œuvre de la réforme est différente d'un établissement à l'autre : le choix des spécialités laissés aux élèves, trinôme de spécialités imposés...



Des effectifs à 35 !

Les effectifs du Tronc Commun et des groupes de spécialité sont fixés à 35 !

Non seulement cette réforme organise le tri social, mais :

- * elle impose des groupes d'élèves surchargés
- * déstructure les groupes classe
- * dégrade nos conditions de travail.

CONSTRUISONS LA RIPOSTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS DÈS LA RENTRÉE ET AVEC LES AUTRES LYCÉES LE 13 MARS !



La CGT Educ'action, avec l'intersyndicale, appelle les collègues à se réunir en AG dès la rentrée afin de mandater des délégués pour l'AG intersyndicale du 13 mars à 17h à la Bourse du travail de Bobigny!

Concurrence à tous les niveaux !

Les 8h de marge par division serviront à finance toute la politique pédagogique (dédoublément, Accompagnement Personnalisé, options, spécialités supplémentaires...) . Résultat : des moyens insuffisants pour cette tâche . Sans cadrage national les équipes doivent appliquer à elles-mêmes l'austérité et se mettre en concurrence.

Les établissements les moins favorisés seront contraints d'utiliser la quasi-totalité de cette marge pour dédoubler sans pouvoir atteindre les effectifs moyens actuels.



Les établissements les plus favorisés pourront développer l'AP, les options, voire financer des projets

Des spécialités imposées aux élèves !

Les spécialités dites « rares », notamment les spécialités artistiques sont massivement concentrées .

Les mutualisations de spécialités entre plusieurs établissements du 77 (Nangis, Sourdun, Melun) contraignent les élèves à faire parfois de longs déplacements et condamnent à terme ces enseignements. Le risque de mutualisation de collègues (SI, LV, lettres classiques...) sur plusieurs lycées est à prévoir.

Pire, pour pouvoir calculer les DHG, les effectifs des groupes de spécialité sont fixés avant que les élèves n'aient pu les choisir. Certains établissements ont décidé d'appliquer la règle du « premier arrivé, premier inscrit ».

LA CGT EDUC'ACTION REVENDIQUE POUR LE LYCEE :

- UN LYCÉE UNIQUE ET POLYTECHNIQUE QUI OFFRE À TOUTES ET TOUS UNE MÊME FORMATION DIVERSIFIÉE AU LIEU DE SERVIR DE ZONE DE TRI.
- L'ABANDON DE PARCOURSUP AU PROFIT D'UNE POLITIQUE DE DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.
- DES EFFECTIFS À 24 PAR CLASSE MAXIMUM AVEC DES MOYENS DE DÉDOUBLEMENTS ET DE TRAVAIL EN PETITS GROUPES.
- LA RÉINTÉGRATION DES LYCÉES DANS L'ÉDUCATION PRIORITAIRE AVEC DES EFFECTIFS MAXIMUM DE 20 ÉLÈVES PAR CLASSE.
- LA BAISSÉ DU TEMPS DE TRAVAIL ET UNE TEMPS CONCERTATION INCLUS DANS LE TEMPS DE SERVICE DES ENSEIGNANTS.

Pour exiger un lycée ambitieux qui donne à toutes et tous les élèves accès à la culture et à l'émancipation : rendez-vous en AG le 13 mars à 17h à la Bourse du travail de Bobigny et dans la rue le 19 mars !

Pour rejoindre la CGT Educ'action :

Nom : _____
Prénom : _____
Mail : _____
Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___
Métier : _____
Lieu d'exercice : _____

